



Christian Bataille Député du Nord

Arrêter des centrales nucléaires en état de fonctionnement est un gaspillage énergétique national

▪ **Le parc électronucléaire le plus jeune du monde**

La France dispose d'un parc de centrales nucléaires récentes, régulièrement entretenues et dont un rapport parlementaire de l'Office des choix scientifiques, a démontré qu'elles peuvent fonctionner 40 voire 50 ans.

À titre de comparaison, les Etats-Unis, qui ont une administration vigilante, vont prolonger la durée de vie de leurs réacteurs à 60 ans.

En tout état de cause, les réacteurs d'EDF font l'objet tous les dix ans d'une inspection sévère par l'autorité de sûreté française, tout aussi rigoureuse et indépendante que l'américaine. L'autorisation de poursuivre l'exploitation est accordée, si toutes les conditions de sécurité sont remplies.

Composé de 58 réacteurs, le parc électronucléaire de la France, qui n'a jamais eu d'incident majeur, a été construit selon le calendrier ci-dessous.

Centrale n°tranche	Puissance	Mise en service industriel	Date des 40 ans	Date des 50 ans	Centrale n°tranche	Puissance	Mise en service industriel	Date des 40 ans	Date des 50 ans
Fessenheim-1	880 MW	1978	2018	2028	Cruas-4	915 MW	1985	2025	2035
Fessenheim-2	880 MW	1978	2018	2028	Cruas-2	915 MW	1985	2025	2035
Bugey-2	910 MW	1979	2019	2029	Gravelines-6	910 MW	1985	2025	2035
Bugey-3	910 MW	1979	2019	2029	Paluel-1	1330 MW	1985	2025	2035
Bugey-4	880 MW	1979	2019	2029	Paluel-2	1330 MW	1985	2025	2035
Bugey-5	880 MW	1980	2020	2030	Paluel-3	1330 MW	1986	2026	2036
Dampierre-1	890 MW	1980	2020	2030	St Alban-1	1335 MW	1986	2026	2036
Gravelines-1	910 MW	1980	2020	2030	Paluel-4	1330 MW	1986	2026	2036
Gravelines-2	910 MW	1980	2020	2030	Flamanville-1	1330 MW	1986	2026	2036
Tricastin-1	915 MW	1980	2020	2030	St Alban-2	1335 MW	1987	2027	2037
Tricastin-2	915 MW	1980	2020	2030	Chinon B-3	905 MW	1987	2027	2037
Dampierre-2	890 MW	1981	2021	2031	Flamanville-2	1330 MW	1987	2027	2037
Tricastin-3	915 MW	1981	2021	2031	Cattenom-1	1300 MW	1987	2027	2037
Dampierre-3	890 MW	1981	2021	2031	Cattenom-2	1300 MW	1988	2028	2038
Gravelines-3	910 MW	1981	2021	2031	Nogent-1	1310 MW	1988	2028	2038
Gravelines-4	910 MW	1981	2021	2031	Chinon B-4	905 MW	1988	2028	2038
Tricastin-4	915 MW	1981	2021	2031	Belleville-1	1310 MW	1988	2028	2038
Dampierre-4	890 MW	1981	2021	2031	Belleville-2	1310 MW	1989	2029	2039
Blayais-1	910 MW	1981	2021	2031	Nogent-2	1310 MW	1989	2029	2039
Blayais-2	910 MW	1983	2023	2033	Penly-1	1330 MW	1990	2030	2040
St Laurent-1	915 MW	1983	2023	2033	Cattenom-3	1300 MW	1991	2031	2041
St Laurent-2	915 MW	1983	2023	2033	Golfech-1	1310 MW	1991	2031	2041
Blayais-4	910 MW	1983	2023	2033	Cattenom-4	1300 MW	1992	2032	2042
Blayais-3	910 MW	1983	2023	2033	Penly-2	1330 MW	1992	2032	2042
Chinon B-1	905 MW	1984	2024	2034	Golfech-2	1310 MW	1994	2034	2044
Cruas-1	915 MW	1984	2024	2034	Chooz B-1	1455 MW	2000	2040	2050
Chinon B-2	905 MW	1984	2024	2034	Chooz B-2	1455 MW	2000	2040	2050
Cruas-3	915 MW	1984	2024	2034	Civaux-1	1495 MW	2002	2042	2052
Gravelines-5	910 MW	1985	2025	2035	Civaux-2	1495 MW	2002	2042	2052

Aucune raison technique ne justifie l'arrêt de l'un quelconque de ces réacteurs avant qu'il ait atteint ses 40 années de service, ni à Fessenheim, ni ailleurs.

Ces machines sont en parfait état de fonctionnement et peuvent encore servir longtemps pour produire.

Si ces réacteurs nucléaires garantissent à notre pays un approvisionnement suffisant et stable en électricité, nous ne disposons pas d'une marge énorme. On sait qu'au moindre incident climatique un peu aigu, nous sommes en situation

de rupture d'approvisionnement. L'année 2006 a ainsi connu à trois reprises les niveaux maximums de consommation électrique jamais atteints dans l'histoire du pays.

De plus, toute autre énergie de substitution entraînera une hausse du coût de l'électricité. Les énergies renouvelables sont chères et pénaliseraient les petits revenus.

▪ **Les énergies renouvelables : une électricité beaucoup plus chère. Le gaz : des émissions de CO2 fortement augmentées**

En termes de puissance, l'équivalent d'un réacteur nucléaire de première génération, c'est 500 éoliennes de 2 MW, dont chacune comporte un rotor de 70 mètres de diamètre installé sur un mât de 80 mètres de hauteur.

En termes de production, l'équivalence ne serait toutefois pas assurée par cette substitution. La produc-

tion des éoliennes ne peut en effet être garantie, tout spécialement en période de grands froids ou de canicule où le vent s'annule, ou en période de tempêtes où les éoliennes doivent être stoppées pour ne pas les endommager, ce qui les met à l'arrêt les trois quarts du temps. En conséquence et à titre d'exemple, l'Allemagne, malgré un énorme effort d'investissement dans l'éolien (18 428 MW – 18 000 éoliennes), n'a produit, en 2006, avec celui-ci, que 4,3% de sa production électrique. En conséquence, des centrales thermiques supplémentaires doivent être installées, prêtes à prendre le relais des éoliennes quand celles-ci sont arrêtées.

Autre coût supplémentaire, de nouvelles lignes électriques doivent être tirées pour connecter au réseau les éoliennes généralement situées sur des sites isolés.

Au total, pour remplacer 5 réacteurs nucléaires de première génération (5 tranches de 900 MW) et revenir à un peu plus de 70% d'électricité nucléaire contre 80% aujourd'hui, il faudrait installer 2250 éoliennes de 2 MW et 8 centrales thermiques au gaz naturel (500 MW chacune) garantissant la production d'électricité. Le surcoût pour les consommateurs atteindrait 14 milliards € sur 10 ans. Les émissions de CO2 supplémentaires dues aux 8 centrales à gaz atteindraient 15 millions de tonnes.

Pour remplacer 12 réacteurs de première génération, et revenir à 60% d'électricité nucléaire, il faudrait 5400 éoliennes de 2 MW et 20 centrales thermiques au gaz naturel. Le surcoût pour les consommateurs d'électricité atteindrait 30 milliards €, avec une augmentation des émissions de CO2 de 40 millions de tonnes, soit près de 10% des émissions totales françaises.

- Privilégier le gaz naturel, un risque géopolitique et environnemental inacceptable

Le coût du remplacement du nucléaire par l'éolien n'est acceptable ni sur le plan économique ni sur le plan environnemental. Le solaire photovoltaïque ne convient pas non plus, en raison du coût des panneaux solaires, de l'intermittence de sa production et des très faibles puissances des installations.

Les énergies renouvelables nouvelles ne fournissent pas de solution. Ce sont surtout des énergies de complément.

Pour remplacer le nucléaire, il faudrait faire appel au gaz naturel, avec la création d'effet de serre supplémentaire et le non-respect du Protocole de Kyoto.

Le plus satisfait de la décision de miser sur le gaz naturel serait sans doute GAZPROM, qui, avec Poutine, accentuerait son chantage énergétique sur l'Europe occidentale.

Le remplacement de l'énergie nucléaire par d'autres énergies sera sans doute possible dans l'avenir. Mais nous n'avons plus ni charbon, ni gaz, ni pétrole, l'hydroélectricité étant à son potentiel quasi-maximum.

Il faut donc mettre au point des solutions inconnues aujourd'hui et qui demandent de longues recherches.

- Proposer des solutions praticables

Le programme socialiste, qui proposait d'aller progressivement vers une réduction de nos capacités nucléaires, avait une formulation prudente et réaliste.

Nous aspirons à gouverner à nouveau et il ne faut pas plonger les Français dans l'incertitude quant à leur approvisionnement en électricité. Nous sommes suffisamment fragiles dans d'autres domaines, comme les carburants automobiles.

De toute façon, la réduction de notre capacité nucléaire ne sera envisageable que lorsque nous aurons réussi, grâce à une vigoureuse politique d'économies d'énergie, à stabiliser puis à réduire la consommation d'électricité.

Avoir une vision de politique industrielle est indispensable. Mais il ne faut pas la décrédibiliser par une approche tactique dépourvue d'analyse scientifique.

Regarder le dossier de l'énergie, c'est s'inscrire dans une perspective longue, cinquante ans sans doute, qui suppose que l'on évite des annonces aussi spectaculaires qu'inapplicables.

Une décision doit tenir compte des instances politiques et aussi des économistes, de techniciens, des syndicalistes, des citoyens, de ceux qui vivent ce problème au quotidien, qui veillent à leur niveau de vie et qui voient les choses dans le concret.

Enfin, si c'est la préoccupation de la sécurité qui est mise au premier plan, c'est l'avis des autorités de sûreté qui doit servir d'arbitrage pour la poursuite ou l'arrêt des centrales.

Christian BATAILLE
Député du Nord

- *Rapports parlementaires de Christian BATAILLE consultables par Internet sur le site www.assemblee-nationale.fr ou sur le site www.christianbataille.org :*

- *La durée de vie des centrales nucléaires et les nouveaux types de réacteurs (mai 2003)*
- *Les déchets radioactifs : pour s'inscrire dans la durée, une loi en 2006 sur la gestion durable des déchets radioactifs (mars 2005)*
- *Les nouvelles technologies de l'énergie et la séquestration du CO₂ (mars 2006)*

- *Énergie : un enjeu politique, par Christian BATAILLE (rapport de 15 pages adressé à Ségolène ROYAL – août 2006) consultable sur le site www.christianbataille.org*